

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2019-07-19

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 19^{ième} jour du mois de juillet deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présent : Madame la Mairesse suppléante LOUISETTE BÉRUBÉ mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : PAUL-ANDRÉ FILLION, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE extraordinaire DU 19 juillet 2019

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acquisition d'une niveleuse
4. Emprunt temporaire
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2019-07-134

1. Ouverture de la séance

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette propose l'ouverture de la séance.

2019-07-135

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette d'adopter l'ordre du jour.

2019-07-136

3. Acquisition d'une niveleuse.

Attendu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire se procurer une niveleuse.

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions par le système SEAO

Attendu que la municipalité a reçu une soumission conforme de Nortrax Inc

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'acheter selon les termes de la soumission reçu de Nortrax Inc une niveleuse au prix de 468 578.24\$

2019-07-137

3. Emprunt temporaire

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'effectuer un emprunt temporaire auprès de Desjardins Vallée de la Matapédia au montant de 430 000.00\$ en conformité avec le règlement d'emprunt 333-19 et d'autoriser le maire Jean-Côme Lévesque et le directeur Jean-Noël Barriault à signer les documents relatifs à cet emprunt.

4. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2019-07-138

5. Levée de l'assemblée.

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque Maire

Annick Lavoie, Directrice générale
et secrétaire-trésorière adjointe